



Intervention de l'Envoyé spécial Huang Xia
devant le Conseil de sécurité des Nations Unies

New York, 17 octobre 2023

Monsieur le Président,
Distingués Membres du Conseil,

Je vous remercie de l'opportunité qui m'est offerte de présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région. Vous vous souviendrez que lors de mon dernier passage devant ce Conseil, j'exprimais des inquiétudes sur la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et la montée toute aussi préoccupante des tensions dans la région des Grands Lacs.

Six mois après, hélas, la situation, tant sur le plan sécuritaire qu'humanitaire, ne s'est pas améliorée. Au contraire : dans l'Est de la RDC, nous sommes témoins d'une reprise des hostilités à grande échelle dans le Masisi et le Rutshuru, au Nord Kivu. Le risque d'une confrontation directe entre la RDC et le Rwanda qui continuent de s'accuser mutuellement de soutenir des groupes armés ennemis – le M23 d'un côté, les Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), de l'autre – demeure lui bien réel. Le renforcement militaire des deux pays, l'absence d'un dialogue direct de haut niveau et la persistance des discours de haine, sont autant de signaux inquiétants que nous ne pouvons ignorer. En outre, l'expansion inquiétante des Forces Démocratiques Alliées (ADF) menace l'intégrité régionale avec ses ramifications terroristes.

Nous restons tout autant préoccupés par la grave détérioration de la situation humanitaire dans l'Est de la RDC, avec le nombre sans cesse croissant des personnes déplacées et des réfugiés dont la grande majorité est constituée par des filles, des garçons, des femmes et des hommes dont les espoirs et les droits sont presque anéantis. Leur souffrance doit cesser ! Nous réitérons donc notre appel à l'ensemble de la communauté internationale pour le renforcement de l'assistance humanitaire et que des mesures urgentes soient prises afin de faciliter le retour de ces personnes déplacées chez elles, et au-delà, assurer l'éducation des enfants qui sont l'avenir de demain.

Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour saluer l'engagement continue des acteurs de la région et de la communauté internationale pour leurs efforts inlassables en faveur de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs. Je voudrais citer, en l'occurrence, le Président Evariste Ndayishimiye du Burundi, le Président João Lourenço de l'Angola et le Facilitateur de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'ancien Président Uhuru Kenyatta.

Je voudrais par ailleurs saluer les efforts de l'Union africaine qui a convoqué notamment un Sommet quadripartite en juin dernier, afin de renforcer la coordination entre les processus de Luanda et de Nairobi. Cette rencontre de haut niveau a été suivie d'une réunion des chefs d'état-major des membres de la Quadripartite le 6 octobre à Addis Abeba, cherchant aussi à coordonner les modalités de déploiement et d'opérations des forces militaires dans l'Est de la RDC. Ces deux initiatives sont encourageantes et devraient, à mon sens, être soutenues par le Conseil de sécurité de l'ONU, car elle procède d'une volonté des Etats et des organisations de la région de privilégier à la fois une solution politique tout en se préparant militairement en cas d'un

éventuel recours à la force contre les groupes armés qui refusent de déposer les armes.

**Monsieur le Président,
Distingués membres du Conseil,**

Depuis plusieurs mois maintenant, dans le cadre de l'exercice des bons offices du Secrétaire général et de mon mandat, je me suis rendu dans plusieurs pays de la région, en particulier en Angola, au Burundi, en RDC, au Rwanda, et en Ouganda, pour plaider en faveur de la paix, tenter de renforcer davantage la confiance et mobiliser tous les partenaires afin de trouver une solution pacifique aux défis de la région. Dans cette optique, les efforts pour la revitalisation de l'Accord-cadre d'Addis Abeba offrent une opportunité pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes, et œuvrer davantage à la réalisation des objectifs de cet Accord. A cet égard, mon Bureau organisera une retraite du 31 octobre au 1^{er} novembre à Durban, en Afrique du Sud, en collaboration avec l'Union africaine, conformément à la décision de la 11^{ème} réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi pour faire l'évaluation de cet Accord, dix ans après son adoption par les pays signataires. Cet Accord-cadre reste central pour la paix et la sécurité de la région des Grands Lacs.

Dans le même ordre d'idées, je poursuivrai mon plaidoyer en faveur des mesures non militaires, notamment à travers la Cellule opérationnelle du Groupe de Contact et de Coordination qui œuvre en complément aux processus de paix en cours, en vue du rapatriement des groupes armés étrangers dans leurs pays d'origine. Je saisis aussi cette occasion pour réitérer mon appel à tous les groupes armés de

déposer les armes et, pour les groupes armés congolais, de rejoindre le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS).

Permettez, Monsieur le Président, de rappeler également que les Nations Unies se sont engagées à consolider la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs à travers la Stratégie des Nations Unies pour la région qui comporte notamment 14 initiatives phares dont la mise en œuvre effective vise justement à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région. J'en appelle donc à tous les partenaires à combler le déficit de financement de cette Stratégie dont l'avantage comparatif est avéré. A cet égard, lors d'un forum de haut niveau consacré à la mise en œuvre de la Stratégie régionale sur l'or artisanal tenu en septembre dernier à Kinshasa et soutenu par mon Bureau et le Secrétariat de la CIRGL, j'ai lancé un appel à tous les Etats membres de la CIRGL pour qu'ils mettent en œuvre, sans délai, ladite Stratégie et le mécanisme régional de traçabilité qui en découle, eu égard à la corrélation forte existant entre l'exploitation et le commerce illicites de l'or artisanal et le financement des groupes armés opérant dans l'Est de la RDC. Dans cette lancée, le Secrétaire exécutif de la CIRGL et moi venons de conclure une mission conjointe en Chine visant à mobiliser un appui politique, diplomatique, financier et technique accru des partenaires pour une gouvernance transparente des ressources naturelles, en droite ligne des recommandations de l'atelier de Khartoum sur les ressources naturelles.

De même, à travers l'initiative phare relative à l'engagement des femmes sur les questions de paix et de sécurité, les Nations Unies dans la région continuent à promouvoir la participation effective des femmes, ainsi que celles des jeunes aussi, dans les initiatives de dialogue politique. Ils ont un rôle et une responsabilité importants à

jouer dans la recherche de la paix et de la sécurité dans la région. A cet égard, mon Bureau continuera à appuyer des missions de plaidoyer par des femmes leaders, dont la plus récente s'est tenue fin août à Kinshasa et à Goma dans le but de renforcer la protection des femmes dans l'Est de la RDC et assurer leur plus grande inclusion dans les processus de paix.

Je ne saurais conclure sans réaffirmer l'importance de privilégier la diplomatie et de poursuivre le dialogue pour une solution idoine aux défis du moment, pour la paix, la stabilité et la prospérité dans la région des Grands Lacs. Nous avons besoin, plus que jamais, d'une solution politique. Nous avons besoin du dialogue et de l'intensification des efforts auprès des parties prenantes afin qu'elles puissent faire preuve de retenue, qu'elles maintiennent des canaux de communication ouverts, et qu'elles mettent en œuvre les décisions prises dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi. Les solutions militaires à elles seules ne suffiront pas à construire une paix forte et durable. La volonté politique, la bonne foi et un véritable désir de mettre fin aux souffrances des populations sont les facteurs qui, en fin de compte, feront, j'en suis sûr, la différence, conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord-cadre d'Addis Abeba.

Je vous remercie.